

ASSOCIATION " INTER-NATIONALE-BOURGAIN"

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISoire

MERCREDI 16 MAI 1984 , à 20 heures³⁰ précises
chez M. et Mme LAURENTIN
19, Passage Bourgoin 75013 Paris
tél. 586 90 29

Ordre du jour :

- Discussion et vote de la motion (texte joint)
- Election des personnes mandatées
- Désignation du siège social
- Répartition des tâches précisées dans la motion,
notamment :
 - 1) campagne d'information
 - 2) " " d'adhésion

Propositions de tracts
adhérent
Comité de soutien.

ASSOCIATION " INTER-NATIONALE-BOURGAIN "

MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE

16 Mai 1984

Des propriétaires, locataires et résidents du secteur " Nationale-Bourgain " se sont réunis les 27 mars, 18 avril et 9 mai 1984, dans le but de constituer une Association, type Loi de 1901, dont ils ont établi les statuts.

A l'issue de la réunion du 9 mai 1984, les présents ont élu un Conseil d'Administration provisoire de 9 membres, qui s'est réuni le 16 mai 1984 et a pris les décisions suivantes :

Le Conseil d'Administration provisoire est chargé :

- 1) de déclarer l'association " Inter-Nationale-Bourgain " dans les formes légales, et ceci dans les plus brefs délais.
- 2) d'organiser une campagne d'information et d'adhésion.
- 3) de convoquer une Assemblée Générale des adhérents, dans le but d'élire le Conseil d'Administration définitif (conforme aux statuts). Ceci dès que l'association aura été déclarée au Journal Officiel.
- 4) d'effectuer toutes démarches visant, dès maintenant, à faire connaître l'existence et les buts de l'association auprès des pouvoirs publics et de tous intéressés éventuels, ainsi que d'obtenir et communiquer tous renseignements sur les projets d'aménagement du quartier.

Le ^{n°} Conseil d'Administration provisoire nomme, afin de remplir ces différentes missions : un président, un secrétaire, un trésorier.

Le président du Conseil provisoire est mandaté pour effectuer et signer, en les formes légales, les formalités de déclaration de l'association.

Le Conseil d'Administration provisoire a fixé le siège social de l'association à l'adresse suivante : 20 Passage Bourgoin 75013 PARIS

Le Conseil d'Administration provisoire a élu en son sein les membres suivants :

...	Alain DEMOUZON	, président.
...	Charles REHI	, secrétaire.
...	Chaquette RODRIGUEZ	, trésorier.

Ont signé cette motion les membres présents du Conseil d'Administration provisoire , à Paris, le 16 mai 1984.